1601

Französischer

Nous Guillaume IV Roi
par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne
et de l'Irlande, Défenseur de la Foi, etc. etc. etc.

Sa Majesté Britannique
Sa Majesté le Roi de Sardaigne
ayant jugé convenable de nommer un Consul Général
pour le Royaume de Sardaigne

Prions et Requérons

Tous ceux à qui il appartient, non seulement de laisser ledit Sieur Charles Mitchell, Consul Général de Sa Majesté Britannique, en la dite qualité, jouir pleinement et paisiblement de tous les droits, pouvoirs et prérogatives, qui lui appartiennent, ainsi qu'à tous autres Consuls Généraux, en vertu de leurs Commissions respectives, mais encore de le traiter en cette qualité, en tout ce qui concernera le service de Sa Majesté Britannique, et de son Consulat.

Donné sous le Grand Sceau de Notre Royaume, à Notre Palais de Westminster, le Douzième jour du mois de Juillet, l'an de Grâce mil huit cent trente-quatre, et de Notre Règne le quatrième.

Par le Roi
Aberdeen

Charles Mitchell
Consul Général
Sardaigne
Gênes

Vu et Enregistré au Bureau des Affaires Etrangères
Turin le 17 Août 1834
Pallavicino